

Appel d'urgence pour les victimes de l'ouragan Matthew en Haïti

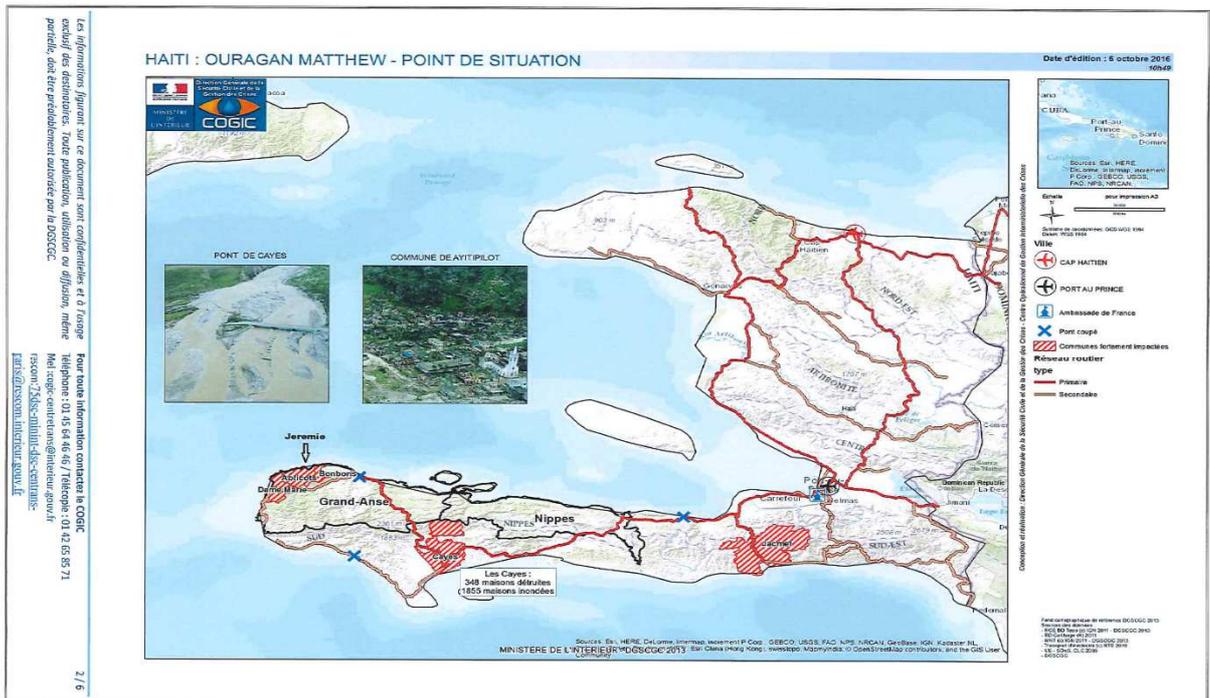


Situation Générale

L'ouragan Matthew, de force 4/5, a touché les côtes au SW d'Haïti le 4 octobre, causant d'importants dégâts aux infrastructures, aux habitations, et causant de nombreux morts (1000, chiffres en évolution) et de nombreux déplacés. 1,3 million de personnes auraient été touchées, dont 750 000 ont besoin d'assistance. D'importantes inondations et glissements de terrain sont survenus. 61 537 personnes auraient été évacuées.

Les routes, les ponts (ceux de petit Goave et de la Digue, qui relie la péninsule sud au reste du pays, ont notamment été détruits) et les réseaux télécom ont été durement touchés.

Les régions les plus touchées sont : le Sud, Grande Anse (villes de Les Cayes – 70% des habitations détruites-, Jérémie et Port Salut), le Sud Est, Nippes et l'ouest. Dans la péninsule Sud Ouest, des glissements de terrain sont survenus vers Les Anglais. L'île de Goave a également été touchée.



Dans ce cadre, le gouvernement français a décidé, en coordination avec l'Union européenne, l'affrètement d'un avion cargo à destination de Port-au-Prince pour acheminer 2 modules de potabilisation de la sécurité civile composés chacun d'une station de potabilisation (250 m3/jour) et de 30 experts, 6 unités d'assainissement d'eau Aquaforce 500 et leurs bladders de transport mis à disposition par la Fondation Veolia et qui seront déployées dans la zone de Jérémie via Acted, des kits choléra et autres médicaments, du matériel de première urgence (bâches, jerricans, motopompes, kits cuisines, etc...) et du matériel mis à disposition par les ONG Medair, MDM, PUI, SI, et SIF.

Ces mesures s'ajoutent aux deux hélicoptères de type écureuil mis à disposition par la Fondation Airbus pour effectuer des vols de reconnaissance et d'évaluation, transporter du personnel médical et des experts techniques, réaliser des évacuations sanitaires ou encore transporter des produits de première nécessité.

Parmi les besoins prioritaires identifiés figurent :



l'insécurité alimentaire (80 % des récoltes perdues dans les zones impactées selon le PAM, bétail détruit ;



l'accès à l'eau afin de prévenir les risques sanitaires et les maladies liées à l'eau ;



les abris : de nombreuses habitations ont été détruites et de nombreuses populations déplacées ;



la santé à savoir la prise en charge de blessés et la prévention du risque d'épidémies comme le choléra.



Comment agir grâce au FACECO ?

1. CHOISIR...

Votre collectivité souhaite contribuer au FACECO afin de venir en aide aux populations sinistrées en Haïti

2. CONTRIBUER...

À la suite de la délibération, votre trésorerie compétente effectue un virement auprès de la trésorerie générale pour l'étranger (TGE) :

Trésorerie générale pour l'étranger
Banque de France (BDF), agence de Nantes (44)
Code banque : 30001 - code guichet : 00589
Compte : 0000M055150 - clé RIB : 21
IBAN : FR06 3000 1005 8900 00 MO 5515 021
Identifiant SWIFT de la BDF (BIC) : BDFEFRPPCCT

Lors du virement, préciser le numéro et l'intitulé du fonds de concours à abonder : **1-2-00263 « Contributions des collectivités territoriales au profit de l'aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à l'étranger »** en mentionnant Haïti.

3. OFFICIALISER...

Votre collectivité officialise le don en cours de versement :

- auprès du service recettes de la TGE en lui faisant parvenir par courriel (tgrec930@dgfip.finances.gouv.fr) ou voie postale (30 rue de Malville – BP 54007 – 44040 NANTES CEDEX 1) une copie de la délibération ayant décidé du versement du don, la date du versement et l'affectation des fonds (pays ou crise) ;
- auprès du Centre de crise et de soutien du MAEDI en adressant une copie du message par courriel (uga-comptabud.cdc@diplomatie.gouv.fr) ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous.

CONTACT

Florence DO CAO

relations avec les collectivités territoriales

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international,

Centre de crise et de soutien, Mission pour l'action humanitaire

37 quai d'Orsay – 75700 PARIS 07 SP

Courriel : florence.do-cao@diplomatie.gouv.fr

Tél. : +33 (0)1 43 17 67 61

FACECO



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

diplomatie.gouv.fr